

Rapport sur le compte administratif

Présenté par Patrice Bessac
Président de l'EPT Est Ensemble
et Samia Sehouane
Vice-présidente déléguée aux finances,
aux ressources humaines et à l'administration générale.

2023



Sommaire

INTRODUCTION	4
I. Une section de fonctionnement maîtrisée, confirmant la robustesse de l'épargne brute de la collectivité.....	5
1. Une croissance des recettes de fonctionnement soutenue par la dynamique de la fiscalité, des dotations et des produits de services	5
2. Une évolution des dépenses réelles de la section de fonctionnement contenue	5
3. Un excédent de fonctionnement 2023 de 30 M€	6
II. Une section d'investissement dont les dépenses augmentent significativement tout en affichant un faible déficit cumulé.....	7
1. Un recours à l'emprunt maîtrisé dans un contexte inflationniste	7
2. Une amélioration de l'exécution des dépenses réelles d'investissement par rapport à 2022	7
III. Une dette maîtrisée dans un contexte haussier des taux d'intérêt	11
1. La composition de l'encours de dette	11
2. Le profil d'extinction de la dette	12
IV. Une situation financière consolidée	14
1. Un taux d'épargne brute en progression à 14,2 %	14
2. Une réduction de la capacité de désendettement à 4,7 ans	14
ANNEXE 1 : Flux financiers relatifs à la création de la Régie de l'eau.....	16
ANNEXE 2 : Le financement de la politique de prévention et de valorisation des déchets.....	20
Annexe 3 : Des investissements au service de la transition climatique, dans la lignée des engagements de la Convention Citoyenne Locale pour le Climat	21

INTRODUCTION

Est Ensemble a consacré en 2023 plus de 400 M€ au développement des politiques publiques en faveur du climat et de la justice sociale, permettant ainsi d'assurer la présence des services publics essentiels sur un territoire qui, plus que d'autres, en a besoin. Ainsi, tout en poursuivant le développement des politiques publiques d'Est ensemble, l'année 2023 a marqué la création de la Régie de l'eau et de l'assainissement.

Les investissements de la collectivité ont eu tendance à s'accélérer en 2023 en comparaison du début du mandat :

- La collectivité a financé sur cet exercice 12 M€ pour la première phase de travaux de rénovation et de modernisation du Stade Nautique Maurice Thorez, permettant de développer le savoir nager et de contribuer à la rénovation thermique de nos bâtiments ;
- 13,8 M€ ont été dédié à l'aménagement en faveur de la dédensification et de la renaturation en ville ;
- 5,2 M€ ont été consacrés au renouvellement des quartiers prioritaires du territoire.

Ces politiques publiques sont mises en œuvre dans un cadre financier rigoureux élaboré en début du mandat à travers le pacte de gouvernance financière et fiscale, adopté en mars 2022, visant au renforcement de sa capacité à autofinancer sa programmation pluriannuelle des investissements. Ses efforts de gestion ainsi qu'une bonne dynamique de la fiscalité permettent aujourd'hui à la collectivité d'améliorer sa santé structurelle. En 2023, cette trajectoire financière s'est poursuivie avec une amélioration du taux d'épargne brute à 14,2 % et une capacité de désendettement limité à 4,7 ans.

Dans cette trajectoire financière du mandat, l'exercice 2023 apparaît comme une année particulière marquée par le lancement de la Régie publique de l'eau et de l'assainissement en janvier 2023. La création de cette Régie a impacté le budget d'Est Ensemble de deux manières.

D'une part, Est Ensemble a mis en place un portage financier afin de pourvoir aux dépenses de la Régie. Ce portage financier se veut neutre budgétairement, une convention dédiée prévoyant des flux croisés de remboursement de factures liées à l'eau potable et à l'assainissement pour environ 23 M€. La quasi-intégralité des remboursements ont été réalisés en 2023, à l'exception de 0,4 M€ de reliquats qui feront l'objet de régularisation en 2024.

D'autre part, l'excédent des budgets annexes préexistants a été intégré au budget principal par opération d'ordre non budgétaire, et son reversement à la Régie a pris la forme d'une dépense de fonctionnement. Cette opération est sans impact sur le résultat du budget principal mais dégrade artificiellement l'épargne brute à hauteur de 14,3 M€.

Ces deux flux étant exceptionnels dans la trajectoire financière d'Est Ensemble, l'analyse sera présentée dans ce Compte Administratif 2023 en dehors de la Régie de l'eau et de l'assainissement. Le détail de ces flux relatifs à la Régie sont présentés en annexe en fonctionnement et en investissement, en dépense et en recette.

I. Une section de fonctionnement maîtrisée, confirmant la robustesse de l'épargne brute de la collectivité

1. Une croissance des recettes de fonctionnement soutenue par la dynamique de la fiscalité, des dotations et des produits de services

Le taux d'exécution des recettes réelles de fonctionnement, hors Régie de l'eau, est supérieur à 100% depuis 2016, atteignant 101 % en 2023. Ces recettes, à hauteur de 307 M€, sont en hausse de +3,5%, soit une progression de +10,4 M€, par rapport au CA 2022.

Cette croissance s'explique d'abord par la progression des produits de fiscalité de +9,7 M€. Ainsi, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères augmente de +3,7 M€ en raison de la progression des bases et de l'inflation de 3,9%. Constituant une taxe affectée, cette recette est dédiée au financement des dépenses de prévention et de valorisation des déchets. Grâce au dynamisme du territoire, soutenu par une politique de développement économique active d'Est Ensemble, la Cotisation Foncière des Entreprises croît également de +3,5 M€, de même que les allocations compensatrices augmentent de 1,1 M€. Par ailleurs, les rôles supplémentaires dus à des régularisations fiscales progressent de +1,3 M€. Il faut cependant souligner que deux tiers de la dynamique de la fiscalité économique sont reversés à la Métropole du Grand Paris par le biais de la Dotation d'Equilibre (2,9 M€ en 2023).

La hausse des recettes réelles de fonctionnement s'explique ensuite par l'augmentation du Fonds de Compensation des Charges Transférées de +5,5 M€, en raison principalement de l'inflation, du transfert de la Médiathèque de Bagnolet en année pleine, de l'impact financier de l'extension de service réalisée dans le cadre de la construction et de la rénovation de la Piscine Alice Milliat et du conservatoire Jacques Higelin de Pantin.

Enfin, les recettes sont portées par la progression des produits de services de +580 K€, soutenue notamment par la réouverture de la piscine Alice Milliat en année pleine, et par l'actualisation des tarifs des piscines et des conservatoires en 2023.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
CHAPITRE - LIBELLE	Dont Portage de la Régie		Hors Portage de la Régie			% EXEC. (CA/BUDGETE)	Evolution (CA 23/CA 22)		
	CA 2021	CA 2022	BP 2023	Budgéte 2023	CA 2023				
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	0,43 M€	0,49 M€	0,49 M€	0,49 M€	0,07 M€	0,49 M€	0,49 M€	0,07 M€	14% -86,1%
70 - PRODUITS DES SERVICES	4,08 M€	6,55 M€	10,48 M€	19,80 M€	18,93 M€	6,32 M€	6,90 M€	7,13 M€	103% 8,8%
73 - FISCALITE	129,36 M€	137,53 M€	143,30 M€	143,64 M€	143,41 M€	143,30 M€	143,64 M€	143,41 M€	100% 4,3%
731 - FISCALITE LOCALE			0,00 M€	0,81 M€	2,75 M€	0,00 M€	0,81 M€	2,75 M€	338%
74 - DOTATIONS	137,93 M€	146,69 M€	150,83 M€	151,94 M€	150,65 M€	150,83 M€	151,94 M€	150,65 M€	99% 2,7%
75 - AUTRES PRODUITS	0,38 M€	0,56 M€	0,54 M€	0,55 M€	3,16 M€	0,54 M€	0,55 M€	3,16 M€	574% 469,1%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	272,17 M€	291,82 M€	305,64 M€	317,24 M€	318,96 M€	301,47 M€	304,33 M€	307,17 M€	101% 5,3%
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,21 M€	0,21 M€			0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	- -100,0%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	3,78 M€	4,98 M€	0,20 M€	0,55 M€	0,24 M€	0,20 M€	0,55 M€	0,24 M€	43% -95,3%
78 - PROVISIONS						0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	276,16 M€	297,01 M€	305,84 M€	317,79 M€	319,20 M€	301,67 M€	304,88 M€	307,40 M€	101% 3,5%
		0,80 M€							
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEME	2,54 M€	2,77 M€	3,30 M€	3,30 M€	3,10 M€	3,30 M€	3,30 M€	3,10 M€	94% 11,79%
043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES	0,02 M€	0,00 M€			0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2,56 M€	2,77 M€	3,30 M€	3,30 M€	3,10 M€	3,30 M€	3,30 M€	3,10 M€	94% 12%
TOTAL	278,72 M€	299,78 M€	309,14 M€	321,09 M€	322,30 M€	304,97 M€	308,18 M€	310,50 M€	101% 3,6%

2. Une évolution des dépenses réelles de la section de fonctionnement contenue

Hors la Régie de l'eau et de l'assainissement, les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à 98%. Elles progressent de +4,3 % entre 2022 et 2023 (soit +11,5 M€), à un rythme inférieur à l'inflation constatée, pour atteindre 282 M€.

Cette évolution est liée en premier lieu à la hausse de +6,4 M€ des charges à caractère général, avec une augmentation de + 2,1 M€ des dépenses de prévention de valorisation des déchets et de +3,3 M€ sur les fluides en raison de la forte hausse des prix de l'énergie.

Les dépenses de personnel sont également en progression de +2,8 M€, soit +4,6%. Cette augmentation est liée aux hausses de point d'indice en année pleine, au transfert en année pleine de la piscine Alice Milliat et du Conservatoire Jacques Higelin, à l'ouverture de la bibliothèque des courtilières, et au versement de la prime pouvoir d'achat aux agents.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
			Dont Portage de la Régie			Hors Portage de la Régie			
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	CA 2022	BP 2023	Budgété 2023	CA 2023	BP 2023	Budgété 2023	CA 2023	% EXEC. (CA/BUDGETE) Evolution (CA 23/CA 22)
011 - CHARGES DE GESTION COURANTE	60,13 M€	68,52 M€	81,01 M€	86,06 M€	82,34 M€	77,86 M€	77,69 M€	74,91 M€	96% 9,3%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	57,15 M€	61,12 M€	62,97 M€	65,48 M€	65,41 M€	61,97 M€	64,00 M€	63,93 M€	100% 4,6%
014 - ATTENUATION DE PRODUITS	131,74 M€	131,47 M€	131,34 M€	132,17 M€	131,34 M€	131,34 M€	132,17 M€	131,34 M€	99% -0,1%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6,64 M€	7,65 M€	7,07 M€	21,65 M€	21,46 M€	7,07 M€	7,23 M€	7,16 M€	99% -6,3%
6586 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES ELUS		0,00 M€	0,19 M€	0,19 M€	0,15 M€	0,19 M€	0,19 M€	0,15 M€	80%
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	255,66 M€	268,75 M€	282,58 M€	305,55 M€	300,69 M€	278,43 M€	281,28 M€	277,48 M€	99% 3,2%
66 - CHARGES FINANCIERES	1,32 M€	1,64 M€	2,85 M€	3,66 M€	2,97 M€	2,84 M€	3,14 M€	2,49 M€	80% 51,9%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,12 M€	0,06 M€	0,07 M€	2,47 M€	2,41 M€	0,07 M€	0,07 M€	0,01 M€	22% -74,4%
68- DOTACTIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	0,00 M€	0,00 M€	1,99 M€	1,99 M€	1,99 M€	1,99 M€	1,99 M€	1,99 M€	100%
022- DEPENSES IMPREVUES	0,00 M€	0,00 M€			0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	257,10 M€	270,45 M€	287,48 M€	313,67 M€	308,07 M€	283,32 M€	286,47 M€	281,98 M€	98% 4,3%
<i>023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>					0,00 M€	19,98 M€	20,04 M€	0,00 M€	19,98 M€ 20,04 M€ 0,00 M€ 0%
<i>042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)</i>	14,79 M€	18,85 M€	17,50 M€	17,50 M€	14,17 M€	17,50 M€	17,50 M€	14,17 M€	81% -24,6%
<i>043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES</i>	0,02 M€	0,00 M€				0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	14,80 M€	18,85 M€	17,50 M€	17,50 M€	14,17 M€	17,50 M€	17,50 M€	14,17 M€	38% -24,8%
TOTAL	271,91 M€	289,30 M€	324,96 M€	351,20 M€	322,24 M€	320,80 M€	324,00 M€	296,15 M€	91,4% 2,4%

3. Un excédent de fonctionnement 2023 de 30 M€

Hors la Régie, les recettes de fonctionnement de 310 M€ couvrent les dépenses à hauteur de 296 M€.

Avec la Régie, et en raison du versement des résultats 2022 des Budgets Annexes Eau et Assainissement à la Régie de l'eau au chapitre 65 pour 14 M€, les recettes de fonctionnement de 322,30 M€ couvrent les dépenses à hauteur de 322,24 M€.

Ce résultat positif de 54 K€ sur l'année 2023 est complété par l'intégration de l'excédent de fonctionnement reporté 2022 de 30 M€ incluant les résultats 2022 des Budgets Annexes Eau et Assainissement à la Régie de l'eau de 14 M€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
OPERATIONS DE L'EXERCICE 2023	322 241 107,81	322 295 710,16
R002 RESULTAT 2022 REPORTÉ		30 116 959,63
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 (R002)		30 171 561,98

Ainsi, en cohérence avec la trajectoire financière, les efforts menés par la collectivité permettent de dégager un excédent de fonctionnement robuste de 30,1 M€ permettant de financer l'investissement.

Un point de vigilance est nécessaire quant à la dotation aux amortissements, dont l'entièreté du besoin réel n'a pu être couverte en 2023, et devra faire l'objet d'un rattrapage en 2024. Par ailleurs, du fait de l'augmentation forte de nos investissements, la collectivité devra augmenter de manière conséquente les prévisions budgétaires relatives à ces provisions dans les années à venir.

II. Une section d'investissement dont les dépenses augmentent significativement tout en affichant un faible déficit cumulé.

1. Un recours à l'emprunt maîtrisé dans un contexte inflationniste

Exécutées à 69%, les recettes réelles d'investissements atteignent 36 M€, en baisse de -17 M€ par rapport à 2022.

La stratégie de recherche de financement extérieur a permis de dégager 19 M€ de recette, dans la continuité des années précédentes malgré une légère baisse. Dans un contexte inflationniste, la collectivité a poursuivi une stratégie de maîtrise de ses charges financières en empruntant 12 M€ en 2022, permettant ainsi d'assurer un financement sécurisé des investissements.

CHAPITRE - LIBELLE	RECETTES D'INVESTISSEMENT									
	Dont Portage de la Régie					Hors Portage de la Régie				
	CA 2021	CA 2022	BP 2023	Budgéti 2023	CA 2023	BP 23 hors Régie	Budgétai hors portage Régie	CA 2023 hors portage Régie	RAR 2023	% EXEC.
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	22,57 M€	20,00 M€	21,44 M€	23,36 M€	18,89 M€	21,44 M€	23,36 M€	18,89 M€	391 234,00	80,9%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 M€	0,02 M€	0,15 M€	0,26 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	24 981,63	-
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00 M€	0,00 M€	1,50 M€	1,90 M€	6,51 M€	1,50 M€	1,50 M€	0,00 M€		0,0%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 M€	0,04 M€	5,00 M€	7,05 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,58 M€	0,00 M€	448 169,10	0,0%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1,11 M€	0,01 M€					0,00 M€	0,00 M€		-
SUBVENTION	23,69 M€	20,07 M€	28,09 M€	32,57 M€	25,40 M€	22,94 M€	25,43 M€	18,89 M€	864 384,73	74,3%
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	21,20 M€	15,54 M€	8,42 M€	7,02 M€	5,43 M€	8,42 M€	7,02 M€	5,43 M€	-	77,4%
16 - EMPRUNT	25,89 M€	17,83 M€	21,29 M€	21,35 M€	12,01 M€	20,91 M€	18,52 M€	12,01 M€	380 552,89	64,9%
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC, A DES PARTIC	0,00 M€	0,00 M€				0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-	-
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,08 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	2,45 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-	-
024 - PRODUITS DE CESSION	0,00 M€	0,00 M€	1,46 M€	1,63 M€	0,00 M€	1,46 M€	1,63 M€	0,00 M€		0,0%
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	47,16 M€	33,37 M€	31,17 M€	30,00 M€	19,89 M€	30,79 M€	27,16 M€	17,44 M€	380 552,89	64,2%
45x2 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS							0,00 M€	0,00 M€		-
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	70,85 M€	53,45 M€	59,26 M€	62,56 M€	45,29 M€	53,73 M€	52,59 M€	36,33 M€	1 244 937,62	69,1%
021- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00 M€	19,98 M€	20,04 M€	0,00 M€	19,98 M€	20,04 M€	0,00 M€	-	0,0%
040 - OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	14,79 M€	18,85 M€	17,50 M€	17,50 M€	14,17 M€	17,50 M€	17,50 M€	14,17 M€	-	81,0%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	2,53 M€	0,00 M€	1,60 M€	1,60 M€	0,08 M€	1,60 M€	1,60 M€	0,08 M€		5,3%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	17,32 M€	18,85 M€	39,08 M€	39,14 M€	14,26 M€	39,08 M€	39,14 M€	14,26 M€	-	36,4%
TOTAL	88,18 M€	72,29 M€	98,34 M€	101,70 M€	59,54 M€	92,81 M€	91,73 M€	50,58 M€	1 244 937,62	55,1%

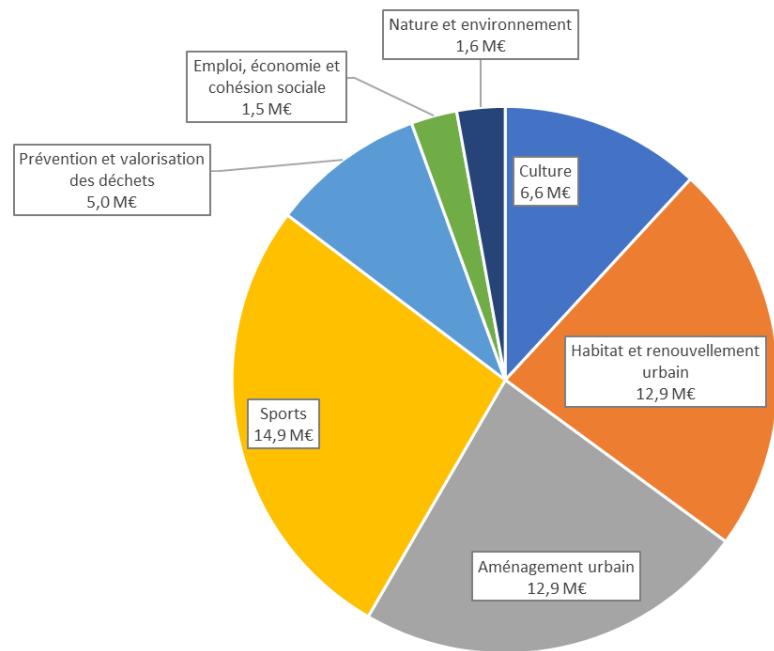
2. Une amélioration de l'exécution des dépenses réelles d'investissement par rapport à 2022

En investissement, les dépenses réelles s'élèvent à 67,8 M€, avec un taux de réalisation de 74,6% en 2023. Les dépenses d'équipements sont nette progression, augmentant de 48 M€ en 2022 à 57,9 M€.

En raison de retards opérationnels, 7,7 M€ de dépenses d'investissement de l'exercice 2023 sont ainsi reportées en 2024.

Les dépenses réalisées sont principalement portées par les politiques de l'aménagement et du renouvellement urbain, sportive et culturelle, avec la réalisation d'importants projets de construction et de réhabilitation.

Répartition des dépenses d'équipement par politique publique



Principales opérations	Réalisé 2023
STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ	12,12 M€
ZAC DE L'HORLOGE - ROMAINVILLE	3,00 M€
PRU2 CENTRE VILLE - BOBIGNY	2,80 M€
ZAC FRATERNITE MONTREUIL - PARTICIPATION AMENAGEUR	2,23 M€
ZAC ECOCITE BOBIGNY - PARTICIPATION A L'AMENAGEUR	2,00 M€
VEFA CINEMA BOBIGNY	1,98 M€
INFORMATIQUE, RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	1,90 M€
ZAC PLAINE DE L'OURCQ NOISY - PARTICIP. AMENAGEUR	1,80 M€
ZAC RIVES DE L'OURCQ - BONDY - VERSEMENT AMENAGEUR	1,50 M€
TCA QUATRE CHEMINS	1,49 M€
PROGRAMME PLURIANNUEL D'IMPLANTATION DE PAVE	1,44 M€
OPERATION AMENAGEMENT 7 ARPENTS	1,43 M€
AMENAGEMENT DECHETERIE DE MONTREUIL	1,40 M€
PISCINE LECLERC & BACQUET - CRD PANTIN	1,33 M€
RENOVATION CONSERVATOIRE DE MONTREUIL	1,31 M€
GRAND CHEMIN - Etudes generales	1,23 M€
AMENAGEMENT DU PARC LUCIE AUBRAC AUX LILAS	1,05 M€
BACS	0,97 M€
VEHICULES	0,87 M€
PLAN "ARBRES"	0,78 M€
SOUTIEN AUX PORTEURS - EMPLOI ET INSERTION	0,74 M€
PRU2 GAGARINE - ROMAINVILLE	0,68 M€
PRU2 LONDEAU - NOISY-LE-SEC	0,66 M€
ZAC DU PORT DE PANTIN	0,65 M€
DISPOSITIF INTERCO DE LUTTE CTRE L'HABITAT INDIGNE	0,63 M€

CHAPITRE - LIBELLE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT									
	Dont Portage de la Régie			Hors Portage de la Régie						
	CA 2021	CA 2022	BP 2023	Budgété 2023	CA 2023	BP 23 hors Régie	Budgété hors portage Régie	CA 2023 hors portage Régie	RAR 2023	% EXEC.
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2,97 M€	3,82 M€	10,06 M€	6,91 M€	4,80 M€	9,91 M€	6,65 M€	4,64 M€	0,31 M€	69,8%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	12,14 M€	12,14 M€	14,81 M€	17,42 M€	17,49 M€	14,81 M€	17,02 M€	17,49 M€	0,14 M€	102,8%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10,78 M€	11,02 M€	27,51 M€	35,52 M€	22,38 M€	22,51 M€	29,04 M€	16,03 M€	6,91 M€	55,2%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	41,34 M€	20,85 M€	29,99 M€	26,53 M€	19,69 M€	29,99 M€	26,53 M€	19,69 M€		74,2%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,03 M€	0,20 M€	0,07 M€	0,51 M€	0,05 M€	0,07 M€	0,51 M€	0,05 M€	0,01 M€	8,7%
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	67,25 M€	48,03 M€	82,46 M€	86,89 M€	64,42 M€	77,31 M€	79,75 M€	57,99 M€	7,37 M€	72,6%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	14,50 M€	9,34 M€	9,68 M€	12,16 M€	11,74 M€	9,30 M€	9,32 M€	8,91 M€	0,01 M€	95,6%
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC, A DES PART	0,46 M€	0,28 M€	0,01 M€	0,54 M€	0,36 M€	0,01 M€	0,54 M€	0,36 M€	0,07 M€	66%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 M€	0,41 M€	0,28 M€	1,30 M€	0,67 M€	0,28 M€	1,30 M€	0,67 M€	0,25 M€	51,4%
020 - DEPENSES IMPREVUES						0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	14,96 M€	10,04 M€	9,97 M€	13,99 M€	12,76 M€	9,59 M€	11,16 M€	9,93 M€	0,34 M€	89,0%
45x1 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,00 M€	0,00 M€				0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	82,21 M€	58,07 M€	92,42 M€	100,88 M€	77,18 M€	86,90 M€	90,91 M€	67,83 M€	7,71 M€	74,6%
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SEC	2,54 M€	2,81 M€	3,30 M€	3,30 M€	3,10 M€	3,30 M€	3,30 M€	3,10 M€		93,9%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	2,53 M€	0,00 M€	1,60 M€	1,60 M€	0,08 M€	1,60 M€	1,60 M€	0,08 M€		5,3%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	5,08 M€	2,81 M€	4,90 M€	4,90 M€	3,18 M€	4,90 M€	4,90 M€	3,18 M€	0,00 M€	64,9%
TOTAL	87,29 M€	60,88 M€	97,32 M€	105,78 M€	80,36 M€	91,80 M€	95,81 M€	71,01 M€	7,71 M€	74,1%

3. Un déficit d'investissement de 23 M€ en 2023

Hors Régie, avec 49,6 M€ de recettes hors excédent de fonctionnement capitalisé et 71 M€ de dépenses, la section d'investissement présente sur les opérations de 2023 un solde déficitaire de -20,4 M€.

Avec la Régie de l'eau, nous constatons 58,5 M€ de recettes hors excédent de fonctionnement capitalisé, et 77 M€ de dépenses. La section d'investissement présente un solde déficitaire de -20,8 M€.

En intégrant les reports 2022 (+4 M€ d'excédent d'investissement reporté et -1 M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé), le solde d'exécution de la section d'investissement 2023 est déficitaire et s'élève à -16,7 M€.

Les restes à réaliser (RAR) de 2023 sont quant à eux déficitaires (-6,4 M€). Ainsi, le **besoin de financement de la section d'investissement** s'élève à **23,2 M€**.

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
OPERATIONS DE L'EXERCICE 2023	80 359 472,94	59 541 347,21
RESULTAT D'EXECUTION REPORTÉ 2022		4 079 595,94
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R001)	-16 738 529,79	
RESTES A REALISER 2023	7 709 042,41	1 244 937,62
BESOIN DE FINANCEMENT INVESTISSEMENT	-23 202 634,58	

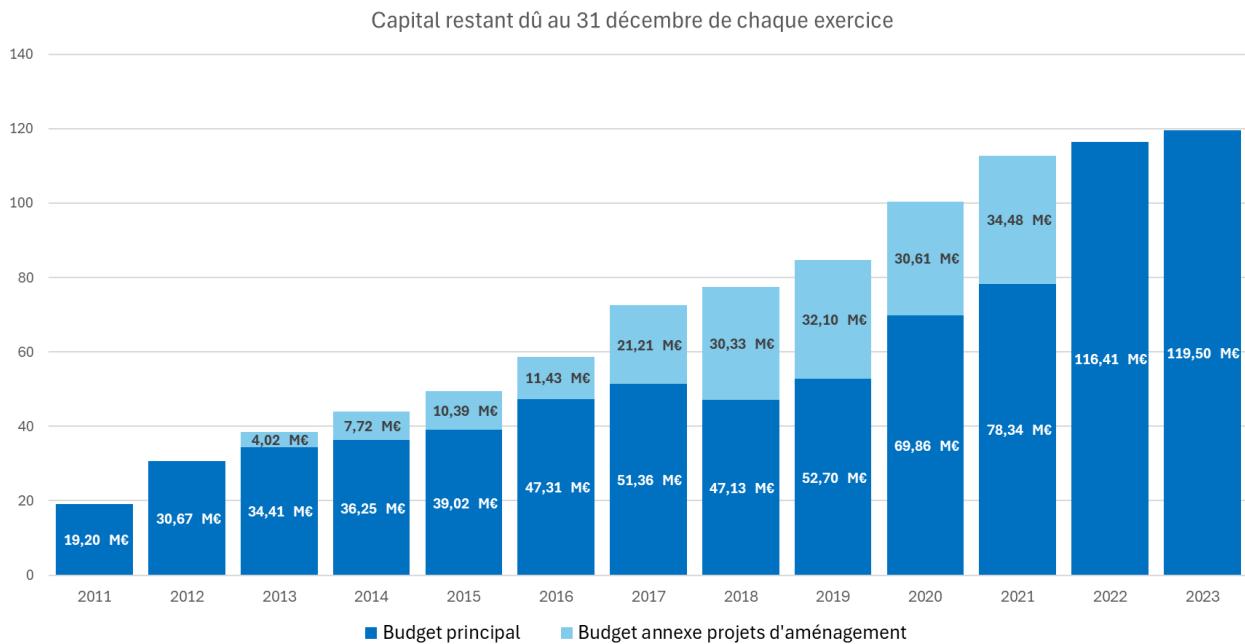
Au total, avec la Régie de l'eau, les opérations de 2023 en fonctionnement et en investissement sont déficitaires de -20 M€.

Cependant avec la reprise des résultats 2023, intégrant les Budgets Annexes eau et assainissement, la balance est excédentaire avec un fonds de roulement de l'établissement à 13,4 M€, soit 16 jours de fonctionnement.

Solde recette/dépense	-20 763 523,38
Résultat d'exécution (R002, D001, 1068)	34 196 555,57
Fonds de roulement	13 433 032,19

III. Une dette maîtrisée dans un contexte haussier des taux d'intérêt

L'encours de dette d'Est Ensemble représentait 119 499 716,72 M€ au 31 décembre 2023, soit une hausse contenue à +2,66% par rapport à 2022.



Afin de financer ses investissements et d'équilibrer le budget, Est Ensemble a souscrit et mobilisé en 2023 un nouvel emprunt de 12 M€ auprès de la BRED Banque Populaire d'une durée de 20 ans à taux fixe de 3,92%.

Ce dernier n'a pas eu d'impact sur l'encours de dette puisque la première annuité est prévue sur l'exercice 2024.

1. La composition de l'encours de dette

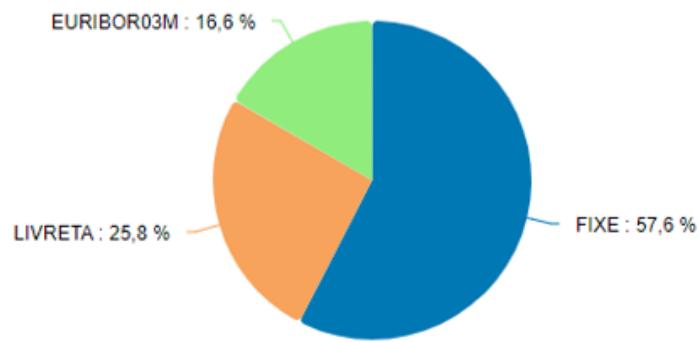
L'intégralité de la dette d'Est Ensemble est classée 1A au sens de la charte Gissler de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités territoriales : cela correspond au niveau de risque le plus bas de cette charte.

L'emprunt souscrit en 2023 a fait augmenter la proportion à taux fixe dans l'encours de dette d'Est Ensemble, passant de 53,40 % en 2022 à 57,57% en 2023. La dette à taux fixe occupe toujours une place prépondérante dans l'encours total.

La hausse des taux d'intérêt en 2023 a conduit au relèvement de taux moyen d'intérêt de 2,15%, contre 1,28 % en 2022.

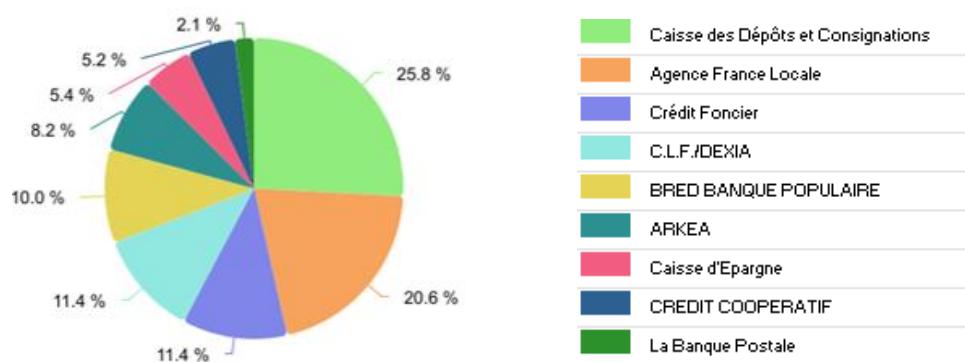
Dette par type de risque et par nature, au 31/12/2023 :

Index	Encours	%	Taux moyen de l'exercice
Fixe	68,80 M€	57,57 %	1,00 %
Livret A	30,84 M€	25,81 %	3,44 %
Variable	19,86 M€	16,62 %	3,56 %
TOTAL	119,50 M€	100 %	2,15 %



La dette d'Est Ensemble est contractée auprès de neuf établissements bancaires, avec la Caisse des Dépôts et Consignation comme premier prêteur d'Est Ensemble avec 25,8% de l'encours.

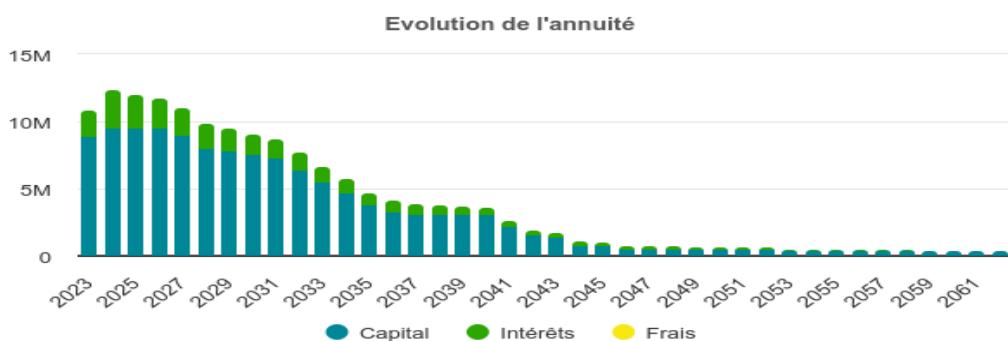
Dette par prêteur au 31/12/2023 :



2. Le profil d'extinction de la dette

Le profil d'extinction de la dette permet de visualiser l'évolution de la charge de la dette supportée par Est Ensemble lors des prochaines années. Il renseigne également sur le stock de capital emprunté.

Profil d'extinction de l'encours de dette en début d'exercice

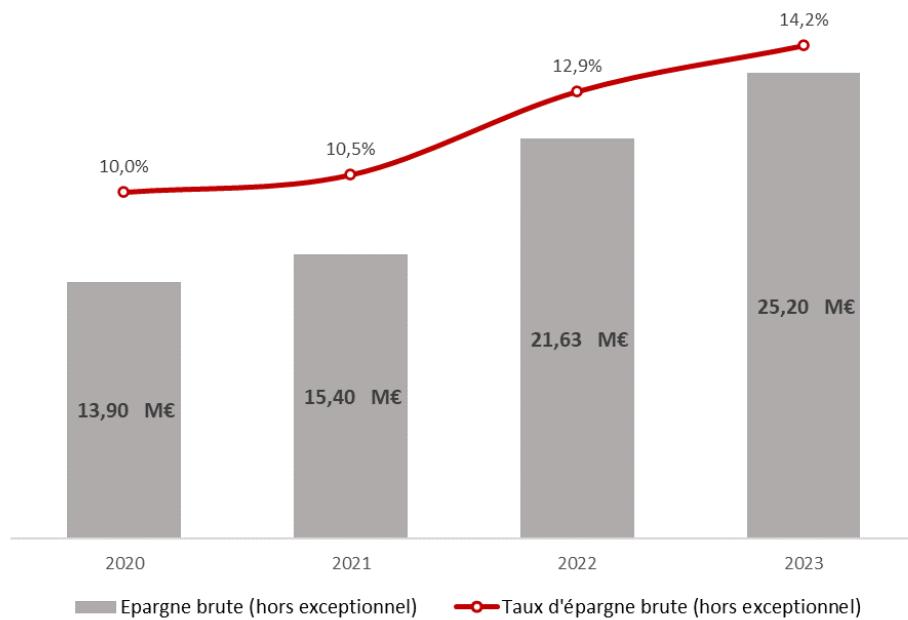


Est Ensemble supporte une annuité de dette encore contenue au regard de ses ressources. En 2023, l'amortissement du capital représentait 8,9 M€ auxquels se sont ajoutés 2 M€ d'intérêts, soit au total une annuité de dette 10,9 M€. Le taux d'endettement, qui rapporte l'encours de dette aux recettes réelles de fonctionnement hors Régie de l'eau s'élève à 38,9 % en 2023.

IV. Une situation financière consolidée

1. Un taux d'épargne brute en progression à 14,2 %

Evolution de l'épargne brute du budget d'Est Ensemble hors Régie de l'eau



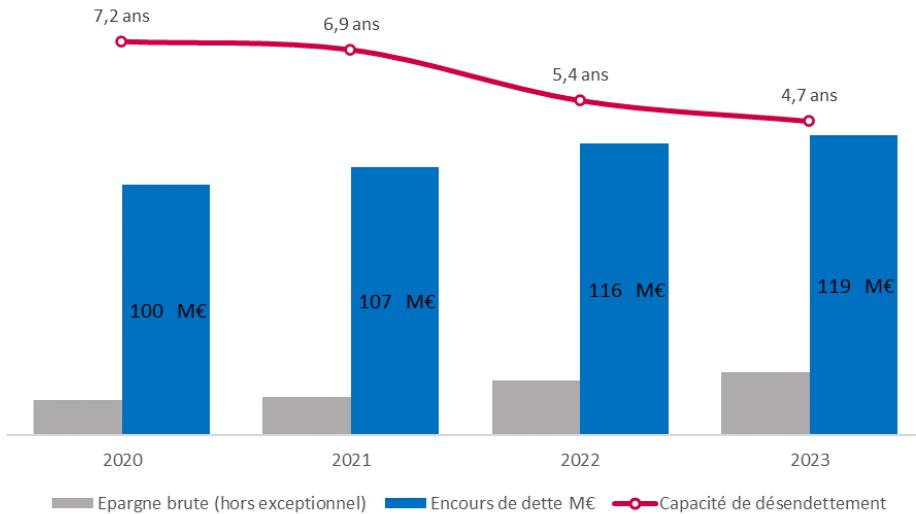
L'**épargne brute** hors exceptionnel hors Régie atteint 25 M€ en 2023, en augmentation de +3,6 M€ par rapport à 2022. Le taux d'épargne brute est ainsi en progression, atteignant 14,2 %¹.

L'excédent ainsi dégagé en fonctionnement constitue **le premier levier pour assurer le financement de la programmation pluriannuelle d'investissement**.

2. Une réduction de la capacité de désendettement à 4,7 ans

Evolution de la capacité de désendettement d'Est Ensemble hors Régie (en années)

¹ Le taux d'épargne brute est calculé selon la méthode Klopfer en retraitant la dotation d'équilibre des recettes, correspondant à la surface financière réelle d'Est Ensemble



La capacité de désendettement mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité de l'encours de la dette en y consacrant l'intégralité de l'épargne brute. Cet indicateur théorique permet notamment d'apprécier la soutenabilité du recours à l'emprunt pour réaliser un programme d'investissement. Pour le bloc communal, l'Etat avait fixé dans sa loi de programmation des finances en 2021 un plafond à 12 ans de la capacité de désendettement (dispositif rendu non contraignant après les débats parlementaires).

Hors Régie de l'eau, on observe une amélioration de la capacité de désendettement passant de 5,4 ans en 2022 à 4,7 ans en 2023, grâce au renforcement de l'épargne brute et à la maîtrise du recours à l'emprunt.

Cette amélioration des ratios financiers témoigne d'une situation financière saine, condition indispensable pour assurer le financement des ambitions de l'établissement.

ANNEXE 1 : Flux financiers relatifs à la création de la Régie de l'eau

En 2023, la création de la Régie de l'eau a eu un impact sur le budget principal de deux manières :

- Le budget principal a porté des dépenses relatives aux compétences de la Régie, en fonctionnement et en investissement. Ces dépenses ont fait l'objet de remboursements par la Régie. Elles sont donc neutres sur l'épargne et sur le résultat, à l'exception de 0,4 M€ restant à rembourser, qui feront l'objet d'une régularisation en 2024 :

Dépenses de fonctionnement	11,8 M€
Remboursement par la régie de l'eau	11,8 M€
Impact sur l'épargne brute du budget principal	0,0 M€
Dépenses d'investissement	9,3 M€
Remboursements par la régie de l'eau	9,0 M€
Impact sur la section d'investissement du budget principal	-0,4 M€

- Le budget principal a été le vecteur du transfert de l'excédent des budgets annexes eau et assainissement vers la Régie. Cet excédent a été transféré au budget principal par opération d'ordre non budgétaire, pour un montant de 14,3 M€. Le budget principal a reversé cet excédent à la régie, via une dépense de fonctionnement constatée au chapitre 65 (« Autres charges de gestion courante »). Cette opération n'a pas d'impact sur le résultat du budget principal (les deux mouvements se neutralisent), mais le fait de constater une dépense de fonctionnement vient artificiellement dégrader l'épargne du budget principal à hauteur de 14,3 M€ :

Intégration de l'excédent (opération ordre non budgétaire)	14,3 M€
Reversement à la Régie (dépense de fonctionnement)	14,3 M€
Impact sur l'épargne brute du budget principal	-14,3 M€
Impact sur le résultat du budget principal	0,0 M€

- Ainsi, la création de la Régie de l'eau se traduit par :
 - une dégradation artificielle de l'épargne brute du budget principal à hauteur de 14,3 M€ (reversement de l'excédent des budgets annexes préexistants à la Régie via une dépense de fonctionnement, alors que l'intégration de ces résultats a été opérée par opération d'ordre non budgétaire)
 - une dégradation artificielle du résultat de 0,4 M€ correspondant à des dépenses d'investissement dont la fin du remboursement par la Régie interviendra en 2024.

Ces écritures sont détaillées ci-après.

1) **Fonctionnement :**

a. **Dépenses de fonctionnement : 26,09 M€**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE - LIBELLE	Portage de la Régie		
	BP Portage Régie	Budgété 2023 portage Régie	CA 2023 Portage Régie de l'eau
011 - CHARGES DE GESTION COURANTE	3 148 000,00	8 368 000,00	7 433 015,43
012 - CHARGES DE PERSONNEL	1 000 000,00	1 484 000,00	1 482 144,62
014- ATTENUATION DE PRODUITS			
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 000,00	14 420 071,69	14 296 235,69
6586 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES ELUS			
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	4 155 000,00	24 272 071,69	23 211 395,74
66 - CHARGES FINANCIERES	11 000,00	526 052,07	477 181,14
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 400 000,00	2 400 000,00
68- DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS			
022- DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 166 000,00	27 198 123,76	26 088 576,88
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)			
043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	-	-	-
TOTAL	4 166 000,00	27 198 123,76	26 088 576,88

i. **Portage financier : 11,79 M€**

Au titre des charges générales au chapitre 011, Est Ensemble a porté pour la Régie de l'eau 7,43 M€, correspondant à la Contribution à la gestion patrimoniale conformément au Protocole de sortie du SEDIF pour 5,34 M€, à la rémunération du délégataire Veolia sur l'exercice 2022 pour 1,88M€, et aux prestations diverses (désengorgement, curage préventif, intervention de connaissance, dératisation, ...) pour 212 K€. Sur les autres dépenses à caractères générales au chapitre 65, 3 K€ ont été portés pour l'aide sociale à l'eau.

Au titre des dépenses de personnel au chapitre 012, Est Ensemble a porté la paie des agents de la Régie de janvier à septembre 2023 pour 1,48 M€.

Au titre des dépenses financières au chapitre 66, Est Ensemble a payé la quote part de dette du SEDIF conformément au Protocole de sortie pour 62 K€, et a porté le paiement des intérêts des emprunts de la Régie (anciennement budget annexe assainissement) pour 415K€, soit un total de 477 K€ sur le chapitre 66.

Au chapitre 67, Est Ensemble a dépensé 2,4 M€ pour l'annulation du titre de VEOLIA doublement perçus par la Régie de l'eau.

ii. **Transmission du résultat 2022 des budgets annexes : 14,29 M€**

Le budget d'Est Ensemble a constitué le véhicule de transmission du résultat des deux budgets annexes préexistant fin 2022, avant que ne soit créée la Régie en mars 2023. Le reversement de ce résultat à la Régie apparaît ainsi au chapitre 65 en opération budgétaire. Comptablement, une recette de 14 293 071,69 € apparaît à travers l'intégration du résultat des deux budgets annexes au sein du budget principal. Cependant, il s'agit d'une opération d'ordre non budgétaire. L'épargne apparaît ainsi artificiellement dégradée.

b. Recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE - LIBELLE	Portage de la Régie		
	BP portage Régie	Budgété 2023 portage Régie	CA 2023 Portage Régie de l'eau
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES			
70 - PRODUITS DES SERVICES	4 166 000,00	12 905 052,07	11 795 525,28
73 - FISCALITE			
731 - FISCALITE LOCALE			
74 - DOTATIONS			
75 - AUTRES PRODUITS			
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	4 166 000,00	12 905 052,07	11 795 525,28
76 - PRODUITS FINANCIERS			
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78 - PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 166 000,00	12 905 052,07	11 795 525,28
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)			
043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	-	-	-
TOTAL	4 166 000,00	12 905 052,07	11 795 525,28

i. Portage financier : 11,79 M€

Conformément à la convention de partenariat financier avec la Régie de l'eau, les dépenses effectuées en fonctionnement pour le portage de la Régie de l'eau ont été remboursées au chapitre 70 à hauteur de 11,8 M€.

ii. Transmission du résultat 2022 des budgets annexes : 14,29 M€

Une recette de 14 293 071,69 € apparait ainsi à travers l'intégration du résultat des deux budgets annexes au sein du budget principal au chapitre 002 (opération d'ordre non budgétaire).

2) Investissement au titre du portage financier :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE - LIBELLE	Portage de la Régie		
	BP Portage Régie	Budgété 2023 portage Régie	CA 2023 Portage Régie de l'eau
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 000,00	263 000,00	161 675,20
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		400 000,00	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 000 000,00	6 471 700,00	6 355 568,36
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS			
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	5 150 000,00	7 134 700,00	6 517 243,56
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	376 000,00	2 835 304,74	2 828 698,08
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC. A DES PARTICIP.			
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020 - DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	376 000,00	2 835 304,74	2 828 698,08
45x1 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 526 000,00	9 970 004,74	9 345 941,64

a. Dépenses d'investissement : 9,34 M€

Concernant les immobilisations incorporelles au chapitre 20, Est Ensemble a porté 161 K€ pour des études sur l'eau potable et l'assainissement, notamment pour le plan baignade.

Pour les immobilisations corporelles au chapitre 21, Est Ensemble a porté 6,35 M€ pour les travaux d'assainissement (3,6 M€), les services d'inspection d'égouts (1,5 M€), et les services des réseaux eaux potables (877 K€).

Pour les dépenses relatives aux emprunts au chapitre 16, Est Ensemble a porté 2,8 M€ pour le remboursement du capital de dette de l'AESN (483 K€), des autres emprunts (1,29 M€), et de la quote part de dette du SEDIF (T4 2022 et 2023 1,1 M€, cf. Protocole de sortie). Le plafond de dépense prévu par la convention de partenariat ayant été dépassé de 373 K€, une régularisation devra être prévue en 2024.

b. Recette d'investissement : 8, 96 M€

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE - LIBELLE	Portage de la Régie		
	BP Portage Régie	Budgétée 2023 portage Régie	CA 2023 Portage Régie de l'eau
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 000,00	263 000,00	
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		400 000,00	6 506 232,59
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 000 000,00	6 471 700,00	
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS			
SUBVENTION	5 150 000,00	7 134 700,00	6 506 232,59
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
16 - EMPRUNT	376 000,00	2 835 304,74	
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC. A DES PARTICIP.			
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			2 452 277,23
024 - PRODUITS DE CESSION			
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	376 000,00	2 835 304,74	2 452 277,23
45x2 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 526 000,00	9 970 004,74	8 958 509,82
021- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			
TOTAL	5 526 000,00	9 970 004,74	8 958 509,82

Conformément à la convention de partenariat financier avec la Régie de l'eau, les dépenses effectuées en investissement pour le portage de la Régie de l'eau ont été remboursées en quasi-intégralité à hauteur de 8, 95 M €.

Ainsi, 6 506 232,56 € ont été remboursés au chapitre 204 au titre des dépenses réalisées aux chapitres 20 et 21 pour un montant de 6 517 243,56€. Le reliquat de dépenses restantes de 11 010,97€ nécessitant une gestion particulière de la TVA, devront être régularisées en 2023.

Par ailleurs, 2 452 277,23€ ont été remboursées au chapitre 27 au titre des dépenses d'emprunt du chapitre 16 pour 2 828 698,08 €. Le plafond de dépense prévu par la convention au chapitre 16 ayant été dépassé de 376 420,85 €, une régularisation devra également être prévue en 2024.

ANNEXE 2 : Le financement de la politique de prévention et de valorisation des déchets

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménages constitue une ressource affectée à la collecte et au traitement des ordures ménagères. Elle fait l'objet d'un état spécial annexé à la maquette du Compte Administratif 2023 retraçant l'ensemble des recettes et des dépenses directes et indirectes afférentes à l'exercice de cette compétence.

Sur l'exercice 2023, 65,2 M€ de dépenses ont été consacrés à cette politique, tandis que 2,5 M€ de recettes ont été perçues. Ainsi le coût net de cette compétence s'élève à 62 M€ pour 63,6 M€ de produit de TEOM, soit un surfinancement limité de 1,55%.

	BP 2023	CA 2023
DRF dont DRH	63 435 713,36	60 004 821,97
DRI	5 929 290,49	5 152 902,02
Total dépenses	69 365 003,85	65 157 723,99
RRF - hors TEOM	1 779 820,00	2 428 985,61
RRI	1 279 390,28	112 734,17
Total recettes	3 059 210,28	2 541 719,78
Coût net compétence (A)	66 305 793,57	62 616 004,21
Recette TEOM (B)	64 100 000,00	63 585 854,00
Rapport (B)/(A)	-3,33%	1,55%

ANNEXE 3 : Des investissements au service de la transition climatique, dans la lignée des engagements de la Convention Citoyenne Locale pour le Climat

Un territoire renaturé

- Le Grand chemin : +1,3 M€ de dépenses réalisées pour renaturer et débuter ce qui ambitionne à terme d'être 35 Km continu d'espaces publics végétalisés
- Le Plan Arbres : 776 K€ de dépenses réalisées pour renforcer la nature en ville, apporter de la fraîcheur et améliorer la qualité de l'air
- + 302 K€ dépensées pour développer l'agriculture urbaine, la renaturation dans les opérations d'aménagement et la revitalisation des friches

Un territoire ambitieux sur la réduction des déchets

- + 104 K€ dépensées pour la collecte préservante
- + 381 K€ alloué pour le fonds Zéro Déchet
- + 1.8 M€ consacré notamment à l'achat de véhicule électrique pour la collecte de déchet

Un territoire qui s'engage pour la rénovation énergétique

- +231 K€ de dépenses réalisées pour créer le Dispositif territorial d'amélioration de l'habitat privé (DITHAP), en faveur de la rénovation thermique
- + 263 K€ de dépenses réalisées pour la sensibilisation, des animations sur les enjeux Énergétique, climatique et de l'air et mener des diagnostics énergétiques à domicile
- + 302 K€ dépensées pour développer l'agriculture urbaine, la renaturation dans les opérations d'aménagement et la revitalisation des friches
- 12 M€ dépensés pour la rénovation et la modernisation du stade nautique de Thorez permettant la réduction des consommations d'énergies